

Prénom, NOM du père :
 Date et lieu de naissance :
 Nationalité : Française Autre
 Profession :

A renvoyer avec votre règlement à :
 Mme Gény Valérie, 18 rue des Noyers
 18390 St-Michel-de-Volangis

Prénom, NOM de la mère :
 Date et lieu de naissance :
 Nationalité : Française Autre
 Profession :

Adresse :
 mariés vie maritale célibataire divorcés veuf(ve)
 E-mail* : @
 Téléphone : Liste Rouge 639
 Portable :

Caisse allocataire (CAF, MSA ou autre) :

Renseignements sur chaque enfant vivant au foyer

Prénom	Nom	Sexe	Date de Naissance
			/ /
			/ /
			/ /
			/ /
			/ /

Enfants à naître : Date d'accouchement prévue : ___/___/___ Type de multiples : _____

Comment avez-vous connu l'association ? : _____

J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées mails et postales à la Centrale des Multiples (CDM) pour l'envoi d'offres promotionnelles.

*En communiquant mon adresse mail, j'accepte de recevoir des mails « news-letter de l'association »

La famille adhère à l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Elle joint son règlement de euros, la cotisation annuelle a été fixée à **30 € minimum**, en espèces ou par chèque à l'ordre de Jumeaux et Plus 18.

La famille doit fournir une photocopie du livret de famille à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1 du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangères devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

En disposition de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 nous vous informons qu'en absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (caractères gras), votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT :

- > à la gestion courante de l'association départementale et à la Fédération Jumeaux et Plus,
- > à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF),
- > à la CDM (si acceptation de la famille indiquée sur le présent document).

L'adhésion à l'association comprend l'abonnement au journal de la Fédération expédié par publipostage.

La loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers informatique et libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du président de l'association départementale.

J'autorise l'association Jumeaux et Plus du 18 à publier et/ou insérer des photos, où nous-mêmes et/ou nos enfants apparaissent sur son site Internet et/ou publications internes à l'association.

EN CAS DE DESACCORD, je coche cette case

Fait à _____ le _____ Signatures _____